

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 30 avril 1950.-

N° 928 /NOT.

ASTRIDA



211

Objet:
Procuration.-

Monsieur le Résident,

Suite à la demande du Révérend Frère Supérieur du Groupe Scolaire d'Astrida, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, une lettre du Notaire CROONENBERGHS avec une minute de procuration à établir.

Je vous saurais gré de vouloir bien me délivrer une délégation notariale aux fins d'établir cet acte.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-